

SEVADEC

Syndicat mixte pour l'Élimination et la Valorisation des Déchets ménagers du Calaisis

Nombre de Membres		
Affiliés au Comité Syndical	En exercice	Présents
22	22	17

Extrait du Registre des Délibérations

L'an deux mille vingt-cinq et le mardi 23 décembre à 10h00, le Comité Syndical du SEVADEC légalement convoqué le 17 décembre 2025 et suite à l'annulation de la séance du 17 décembre, faute d'obtention du quorum, s'est réuni dans les locaux administratifs du SEVADEC sous la présidence de Monsieur Guy ALLEMAND.

ETAIENT PRESENTS :

Mesdames Malika BOUAZZI (suppléante de M. MARCOTTE-RUFFIN), Evelynne CARON (suppléante de M. ENGRAND), Véronique DUMONT-DESEIGNE, Corinne NOEL, Frédérique VAN ROOY, Messieurs Guy ALLEMAND, Guy BEGUE (suppléant de M. BOUTROY), Bruno DEMILLY, Pascal GAVOIS, Michel HAMY, Bernard HENON, Claude KIDAD, Laurent LENOIR, Guillaume LOEUILLEUX, Jacques LOUCHEZ (pouvoir reçu de M. MAJEWICZ), Philippe MIGNONET (pouvoir reçu de Mme BOUCHART), Antoine PERALDI.

ETAIENT EXCUSES :

Mesdames Natacha BOUCHART (pouvoir donné à M. MIGNONET), Brigitte MARCQ, Messieurs Marc BOUTROY (suppléé par M. BEGUE), Charles COUSIN, Yves ENGRAND (suppléé par Mme CARON), Olivier MAJEWICZ (pouvoir donné à M. LOUCHEZ), Hugo MARCOTTE-RUFFIN (suppléé par Mme BOUAZZI), Olivier PLANQUE.

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Malika BOUAZZI

F6-12-2025 : SORTIE DU PATRIMOINE – ENGIN DE MANUTENTION DU POLE DE VALORISATION DES BIODECHETS (P.V.B.)

Rapporteur : Monsieur Laurent LENOIR, Vice-président

Monsieur le Président rappelle aux membres du Comité que le SEVADEC dispose, au sein de son patrimoine, de deux engins de manutention affectés au Pôle de Valorisation des Biodéchets (P.V.B.) :

- une chargeuse de marque VOLVO, type L60H, référencée n°13517, dédiée au hall de réception et comptabilisant plus de 12 620 heures de fonctionnement au 5 décembre 2025,
- une chargeuse de marque VOLVO, type L60H, référencée n°13516, dédiée au hall d'affinage et comptabilisant plus de 13 508 heures de fonctionnement au 5 décembre 2025.

Celles-ci ont été acquises suite à une procédure d'appel d'offres ouvert qui a été finalisée en septembre 2018.

Compte tenu de leur vétusté et des travaux qu'il serait nécessaire d'entreprendre afin de les maintenir en état, il apparaît judicieux de céder ces dernières.

Par ailleurs, dans la mesure où le contrat de Délégation de Service Public conclu avec PAPREC ENERGIES 62 pour l'exploitation du P.V.B. et du Pôle de Valorisation des Déchets Résiduels, à compter du 30 décembre 2024, prévoit le remplacement de ce matériel par deux engins similaires via un contrat de location « full service », les chargeuses susmentionnées n'ont plus d'utilité au sein du P.V.B.

La société CODIMATRA S.A.S. a fait parvenir, au SEVADEC, une proposition de rachat pour les deux engins d'un montant total de 65 000 euros H.T.

Cette offre étant économiquement la plus intéressante,

Vu l'avis favorable du Bureau Syndical réuni le 3 décembre 2025, le Comité Syndical décide, à l'unanimité :

- **D'ACCEPTER** l'offre de la société CODIMATRA,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer les documents relatifs à ces cessions,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à procéder à la sortie du patrimoine desdits engins (Numéros d'inventaire : 2019/2182-01 et 2019/2182-02).

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois susdits,

*Pour Copie Conforme,
Le Président,*

